

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2025

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT
D'EMPLOI - (N° 1326)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS148

présenté par
M. Viry, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 15, après le mot :

« évolutions »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa :

« nécessaires au regard de l'expérience acquise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.